



Référence : ICC-ASP/8/S/39

Le Secrétariat de l'Assemblée des États Parties présente ses compliments aux États et, suite à sa note ICC-ASP/8/S/16, en date du 24 avril 2009, par laquelle les États étaient invités à participer à la huitième session de l'Assemblée, qui se déroulera à La Haye du 18 au 26 novembre 2009, a l'honneur d'indiquer que les deuxième et troisième jours de ladite session, soit les 19 et 20 novembre, seront dévolus au point de l'ordre de jour intitulé « Débat général ». À cet égard, le Bureau a décidé, lors de sa réunion du 12 octobre, d'inciter les États à faire une déclaration, qui ne saurait toutefois dépasser les cinq minutes.

Les délégations qui souhaitent s'inscrire sur la liste des orateurs pour le débat général sont priées de prendre contact avec le Secrétariat de l'Assemblée à partir du 26 octobre 2009 (heure d'Europe centrale) par télécopie, au +31 70 515 8376, ou par courriel, à l'adresse asp@asp.icc-cpi.int en indiquant leur préférence pour la date et la demi-journée (matin ou après-midi). Le Secrétariat souhaiterait également, si possible, recevoir le nom de l'orateur. La préséance sera accordée aux représentants de niveau ministériel.

La Haye, le 22 octobre 2009